



**LIVRET D'INFORMATION À DESTINATION
DES ÉTUDIANTS ENTRANTS DU
PROGRAMME ERASMUS+**



SOMMAIRE

BIENVENUE À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER-NÎMES

2

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE MONTPELLIER-NÎMES

4

INFORMATIONS PRATIQUES

10

ORGANISATION DE VOTRE SEJOUR

16

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous accueillir à la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes, Université de Montpellier. L'Ecole de Médecine de Montpellier est la plus ancienne du monde occidental toujours en exercice. Le premier témoignage médical montpelliérain remonte à 1137 et les premiers statuts de l'Ecole de Médecine de Montpellier datent du 17 août 1220 par la Bulle du Cardinal Conrad, légat du Pape Honorius III en Languedoc. Ses fondements sont attribués pour 25% aux Grecs, pour 25% aux Latins, pour 25% aux Juifs et pour 25% aux Arabes, ce qui traduit depuis toujours la profonde tolérance et l'importance des échanges culturels au sein de notre Ecole.

Fidèle à son histoire et ouverte vers l'avenir, notre Ecole souhaite vous offrir durant votre séjour un espace unique de travail, de réflexion et d'échanges, dont vous pourrez garder un souvenir chaleureux et bienveillant pour la suite de votre carrière médicale. Le mariage multiséculaire d'un enseignement théorique « sur les bancs de la Faculté » et d'un enseignement pratique « au lit du malade » caractérise l'apprentissage médical à Montpellier. Les liens entre l'identification des problèmes diagnostiques et thérapeutiques et le développement d'une recherche cognitive et clinique visant à les résoudre est une autre caractéristique de l'Ecole Montpelliéraine.

Soyez curieux de tout, refusez l'arbitraire et la dogmatique, discutez les données obscures et mal argumentées... et votre séjour à Montpellier sera réussi !

"Fais ce que voudras" disait François Rabelais, illustre élève de notre Ecole.

Professeur Isabelle QUERE

Vice-Doyenne chargée des relations et coopérations internationales, de la mobilité étudiante et enseignante, des relations avec l'Université et les CHU sur les affaires internationales

Deputy Dean in charge of international relations and cooperation, student and faculty mobility, relations with the University and University Hospitals on international affairs.

*Coordinatrice pédagogique Programme Erasmus+
Pedagogical coordinator Erasmus+ Programm*



Professeur Isabelle LAFFONT

Doyenne de la Faculté de Médecine
Dean of the Faculty of Medicine



Madam, Miss, Sir,

We are pleased to welcome you at the Faculty of Medicine in Montpellier, University of Montpellier-Nîmes. Montpellier Medical School is the eldest one in the western world, still in activity. The first medical testimony in Montpellier is found from 1137, and the first statutes of Montpellier Medical School are dated August 17th, 1220, in the Bull from Cardinal Conrad, legate of Pope Honorius III in Languedoc. Its foundations are attributed to Greeks for 25%, to Latins for 25%, to Jews for 25% and to Arabs for 25%, which testifies from the very beginning of the deep tolerance and of the importance of cultural exchanges in our School.

Faithful to its history and opened to the future, our School wishes to offer you during your stay a unique place of work, thinking and exchanges, from which you can keep a warm and kind remembrance during all your medical career. The multi-secular combination of a theoretical teaching 'on school benches' and of a practical teaching 'at patient bedside' characterizes medical learning in Montpellier. The links between the identification of diagnosis and treatment issues and the development of basic and clinical research aiming at solving them are another specific feature of Montpellier School.

Be inquiring of all, decline the arbitrary and the dogmatic, discuss unclear and poorly argued data ... and your stay in Montpellier will be successful !

'Do what you like to do', said François Rabelais, notorious student of our School.

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE MONTPELLIER-NIMES



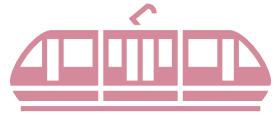
Campus Santé Montpellier Nord



La Nouvelle Faculté de Médecine (Campus Arnaud de Villeneuve)

La rentrée 2017-2018 a vu l'émergence de la nouvelle Faculté de Médecine. Elle y accueille des salles de cours, des amphis et une salle informatique. Une bibliothèque se trouve à proximité, à l'UPM.

La Faculté est desservie par la ligne 1 du tramway, arrêt « Occitanie ».



Le bâtiment historique de la Faculté de Médecine de Montpellier

Situé au 2 rue Ecole de Médecine, dans le centre-ville, le bâtiment autrefois palais épiscopal accueille aujourd'hui le bureau de la Doyenne, des services administratifs ainsi qu'une Bibliothèque Universitaire, le Musée Atger et le Musée d'Anatomie dont les collections se sont enrichies de celle du musée Delmas-Orfila-Rouvière. Il est desservi par le tramway : les ligne 1 arrêt « Place Albert 1er Saint Charles » et ligne 4 arrêt « Place Albert 1er Cathédrale ».



Le Jardin des Plantes

Le Jardin des Plantes est le plus ancien fleuron du patrimoine de la Faculté de Médecine. D'une superficie de 46 460 m², il regroupe plus de 4000 espèces de végétaux à ciel ouvert dont 760 arbres et 1 000 espèces en serres.



 **L'Unité Pédagogique Médicale (UPM) - Campus Santé Montpellier Nord**

Ce bâtiment, construit en 1992, est situé à proximité des hôpitaux, au nord-ouest du centre-ville.

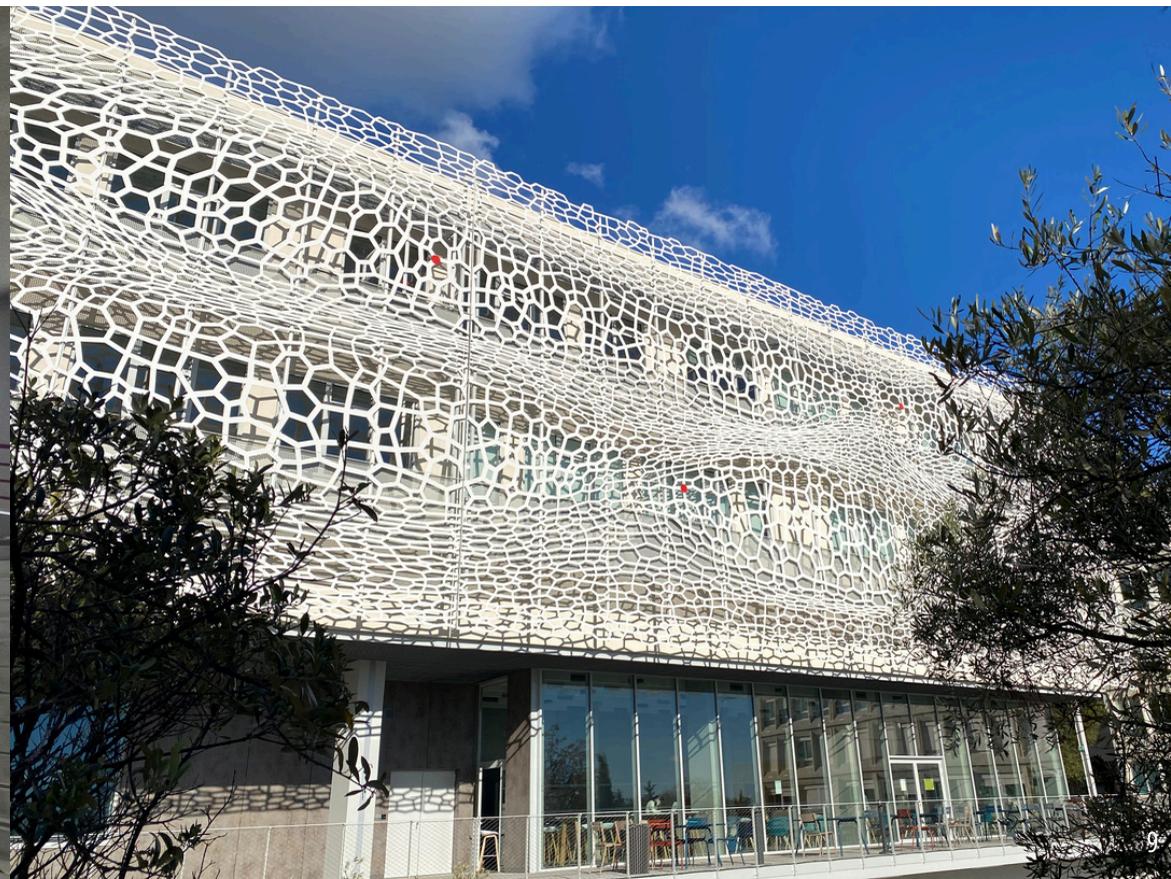
Il accueille des salles de cours, un amphi, une salle informatique réservée aux étudiants et une bibliothèque.

Il est desservi par la ligne 1 du tramway, arrêt « Occitanie ».

 **Site de Nîmes**

Depuis 1972, la faculté de Médecine de Montpellier dispose d'une antenne sur Nîmes à proximité de l'hôpital Carémeau, au sud-ouest du centre-ville.

Elle est accessible par les lignes de bus H ou F. En 2022, une extension a été inaugurée.



Félicitations ! Vous avez été sélectionné(e) par votre Université pour participer à un échange dans le cadre du programme Erasmus+ avec la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes

Les étudiants peuvent être affectés soit sur le site de Montpellier, soit sur le site de Nîmes.

Cette décision d'affectation est prise par la Faculté, sans possibilité de recours.

Dès votre sélection, contactez le coordinateur administratif de la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes qui pourra vous apporter une assistance afin de vous inscrire sur le site de l'Université et remplir votre contrat pédagogique / Learning Agreement.

Quel que soit votre site : Montpellier ou Nîmes, votre interlocuteur sera le bureau des mobilités internationales entrantes/sortantes. Les étudiants entrants ne sont acceptés que dans le cadre des accords inter-institutionnels signés.



Coordinateur administratif

Faculté de Médecine
Bureau des Relations Internationales
Campus Santé Arnaud de Villeneuve
Avenue du doyen Gaston Giraud
34080 Montpellier Cedex 2
France
med-ri@umontpellier.fr



Responsable pédagogique

Professeur Isabelle QUÉRÉ
Laboratoire d'hématologie Hôpital St Eloi
80, Av Augustin Fliche
34295 Montpellier Cedex 05
France
med-ri@umontpellier.fr

Procédure d'inscription MoveOn :

Que votre séjour soit prévu pour un semestre ou une année universitaire, vous devez impérativement vous enregistrer sur le site « MoveOn » de l'Université de Montpellier.

Le lien et la date limite vous seront communiqués dès que possible par mail.

Les étudiants Erasmus+ suivent les mêmes études et passent les mêmes examens que les étudiants français conformément à la Charte Erasmus+.

Une année universitaire est organisée en 2 semestres :

- 1er semestre : de début septembre à fin janvier
- 2e semestre : de fin janvier/février à mi-juin

Examens : en fin de semestre.

Session de rattrapage des 2 semestres : début juillet (en fonction des enseignements).



Contrat d'études ou Learning Agreement for Studies

Ce contrat organise votre programme pédagogique pour la durée de votre mobilité. Pour l'établir, vous devez tenir compte des enseignements que vous auriez suivis dans votre faculté d'origine et de l'offre pédagogique de la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes. Il doit donc être organisé avec soin. En cas de difficulté, vous pouvez être conseillé par le responsable pédagogique de Montpellier-Nîmes.

- Par semestre, l'étudiant en mobilité internationale doit obligatoirement suivre les enseignements d'un Bloc dans sa globalité.
- Les disciplines d'un bloc sont indissociables. Toutes les disciplines seront évaluées, même si l'étudiant les a déjà validées dans son université.
- Aucun examen oral ne sera organisé pour se substituer à un examen écrit sur papier ou sur tablette numérique. Les examens sont obligatoires.

Organisation des enseignements

ATTENTION BLOC « 4 » : Le nombre de places en stage de Gynécologie-Obstétrique est limité sur le site du CHU de Montpellier. Des places sont disponibles au CHU de Nîmes.

Possibilité de choisir des enseignements facultatifs (sous réserve de compatibilité d'emploi du temps, à voir avec le bureau des relations internationales).
<https://facmedecine.umontpellier.fr/etudes-et-formations/etudes-en-medecine/1er-cycle-dfgsm/#enseignement>



Disponible au 1er semestre (Choisir un bloc proposé)	Bloc 1	UE : Cardiologie - Pneumologie - Médecine Vasculaire - examen 3h UE : Hématologie - Endocrinologie - examen 1h30 UE : Hépato Gastro entero - Dermatologie - examen 1h30 UE : Stages (Nombre : 2 - durée cinq semaines chacun)
	Bloc 3	UE : Médecine Interne - Immunologie - Urgences réanimation - examen 3h UE : Infectiologie - Gériatrie - examen 1h30 UE : Thérapeutique - Santé Publique - Médecine légale - examen 1h30 UE : Stages (Nombre : 2 - durée cinq semaines chacun)

Disponible au 2ème semestre (Choisir un bloc proposé)	Bloc 2	UE : Urologie -Néphrologie -Addictologie -Rhumatologie - examen 3h UE : Orl, chirurgie maxillo-faciale, ophtalmologie, psychiatrie - examen 1h30 UE : Neurologie, neuro-chirurgie, anesthésie-algologie - examen 1h30 UE : Stages (Nombre : 2 - durée cinq semaines chacun)
	Bloc 4	UE : Cancérologie/Gynécologie Obstétrique/Génétique -examen 3h UE : Pédiatrie -examen 1h30 UE : MPR (Médecine physique et de réadaptation) /Pédopsychiatrie / Soins palliatifs -examen 1h30 UE : Stages (Nombre: 2 - durée cinq semaines chacun)





PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS OUVERTS AUX ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Le calendrier et le programme précis des enseignements et des examens sont à consulter sur le site de la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes : <https://facmedecine.umontpellier.fr/> 

Une fiche de vœux vous sera envoyée pour exprimer vos vœux de stage lors de la validation de votre Contrat pédagogique / Learning Agreement for Studies. Elle devra impérativement nous être retournée.

En cas de non réception de vos vœux, un terrain de stage vous sera affecté d'office par le bureau en charge des affectations aux stages

VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

Les ECTS sont acquis quand la note est supérieure ou égale à 10/20.

- Validation d'un Bloc : 30 ECTS

➔ 15 ECTS pour la validation de la théorie (présence aux ED + examen théorique sur tablette numérique) (5 ECTS par UE).

➔ 7,5 ECTS pour chaque stage (total de 15 ECTS)

- Validation d'une Unité d'Enseignement : nombre d'ECTS en fonction de l'UE.

A noter :

- Pour certains blocs, des gardes de nuit (12h) sont obligatoires pour valider les stages.
- L'examen théorique d'un bloc se compose de 3 épreuves: une note minimale de 10/20 est obligatoire pour chaque épreuve afin de ne pas être éliminé.
- Les examens sur tablette numérique se composent de QI (Question Isolée) et de MDP (Mini Dossier Progressif : questions liées, sans possibilité de retour sur les réponses validées.).
- Le dictionnaire de langue ne comportant aucune définition est autorisé durant les examens.
- Consulter les MCC (Modalités de Contrôle des Connaissances) pour en savoir plus sur le site internet de la Faculté :
DFGSM3 (3e année) : <https://facmedecine.umontpellier.fr/1er-cycle-dfgsm/#examens-mcc-calendriers>
DFASM (4e et 5e année) : <https://facmedecine.umontpellier.fr/2e-cycle-dfasm/#examens-mcc-et-calendriers>



Date de retour OBLIGATOIRE du contrat pédagogique (Learning Agreement for Studies) : mi-juin de l'année en cours.

Date de retour OBLIGATOIRE de la fiche de vœux de choix des stages : mi-juillet de l'année en cours. 

1/ AVANT VOTRE DEPART



- Procédez à votre inscription dans votre faculté d'origine de manière à établir votre learning agreement.



- Prenez contact par e-mail avec le bureau des Relations Internationales de la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes afin de réaliser votre inscription administrative (cf Annexes 1 et 2).



- Nous avons peu de possibilité d'accueil en cité universitaire, sont prioritaires les étudiants en programme d'échange ETUDES. Les demandes de chambre sont à faire auprès du bureau des Relations Internationales qui les traitera selon l'ordre d'arrivée (cf. rubriques « informations pratiques » plus bas).

Il est fortement recommandé d'arriver sur votre site d'étude 1 semaine avant le début des enseignements et/ou du stage afin de pouvoir réaliser toutes les démarches administratives nécessaires.

2/ LORS DE VOTRE ARRIVEE EN FRANCE, VOUS DEVEZ

- 1 Ouvrir un compte en banque en France.
- 2 Vous inscrire auprès de votre consulat en France.
- 3 Contacter la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour connaître vos droits (possibilité de bénéficier d'une allocation logement).

3/ LE JOUR DE VOTRE ARRIVEE A LA FACULTE



·Vous devez obligatoirement être inscrit à la Faculté de Médecine sur le site de Montpellier ou sur le site de Nîmes avant le début des enseignements et/ou des stages.



·Vous devrez retirer votre carte étudiante auprès du bureau des relations internationales.

·Vous devez être présent dès le 1er jour des enseignements et/ou du stage et respecter le calendrier des dates de début.



4/ PENDANT VOTRE SEJOUR

Les modifications du Contrat pédagogique / Learning Agreement doivent se faire avant la fin du 1er mois d'arrivée.

Vous devrez tenir informée la correspondante administrative de tout changement (adresse, téléphone, adresse mail) et la contacter rapidement en cas de difficulté majeure.

L'étudiant est tenu de se rendre présent à l'ensemble des stages, des cours et des examens et des gardes inscrits dans votre contrat pédagogique / Learning Agreement.

5/ AVANT DE QUITTER MONTPELLIER

Faire signer la confirmation de votre départ auprès du bureau des Relations Internationales.

Après délibération du jury d'examen, le relevé de notes (Transcript of Records) vous sera transmis ainsi qu'à votre université d'origine par courriel, au plus tard fin juillet.



Annexe 1 :

Liste des documents à fournir pour une inscription administrative à la
Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes

INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER EN MOBILITÉ INTERNATIONALE

LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE

Cette fiche est à joindre au dossier d'inscription accompagnée des pièces suivantes :

Carte étudiante	Photocopie de la carte d'étudiante de l'université d'origine	<input type="checkbox"/>
1 photo d'identité	Nom et prénom <i>Photo récente (format 35 x 45 mm ; sans pliure ni trace)</i>	<input type="checkbox"/>
Pièce d'identité	<ul style="list-style-type: none">• Carte d'identité en cours de validité OU• Passeport en cours de validité• Pour les étudiants non-ressortissants d'un pays de l'Union Européenne, le visa étudiant ou le titre de séjour en cours de validité.	<input type="checkbox"/>
Attestation d'assurance maladie <i>Photocopie</i>	Carte Européenne d'Assurance Maladie en cours de validité pour les Européens. Une adhésion à la sécurité sociale étudiante sera obligatoire pour les non européens.	<input type="checkbox"/>
Attestation d'assurance <i>Photocopie</i>	Assurance "responsabilité civile et rapatriement sanitaire" en cours de validité	<input type="checkbox"/>
Certificat de scolarité dans une université française	Pour les étudiants ayant déjà procédé à une inscription administrative dans une université française.	<input type="checkbox"/>
Attestation de vaccination	À transmettre par email avant l'arrivée (cf annexe 2 "Les obligations vaccinales")	<input type="checkbox"/>

Annexe 2 : Obligations vaccinales

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES

med-ri@umontpellier.fr /

Tel : +33 (0)4 34 43 35 25

Campus Santé Arnaud de Villeneuve,

Avenue du doyen Gaston Giraud 34080 Montpellier Cedex 2

www.umontpellier.fr / <https://facmedecine.umontpellier.fr/>

OBLIGATIONS VACCINALES

À l'attention des tous les étudiants internationaux venant faire des études à la Faculté de Médecine ou des stages au CHU de Montpellier.

Conformément au code de la Santé publique français(article L.3111-4) :

Tout étudiant étranger de deuxième Cycle (postgraduate) susceptible d'effectuer des stages hospitaliers de 1 mois minimum, doit joindre à son dossier d'inscription un **certificat de vaccination (test IDR Mantoux/ Quantiferon, diphtérie, tétanos, poliomyélite, antihépatique B) et d'immunisation (résultats de sérologie) contre l'hépatite B.**

A défaut de réception de ces documents, l'inscription ne pourra être accordée.

Pr Pascal DEMOLY
Directeur du SCMPPS

Le Certificat de vaccination doit être transmis au Bureau des Relations Internationales ([med-ri@umontpellier.f](mailto:med-ri@umontpellier.fr)) avant l'arrivée de l'étudiant à Montpellier

INFORMATIONS PRATIQUES

La vie étudiante à l'Université de Montpellier :

<http://www.umontpellier.fr/vie-etudiante/>

Informations pratiques :

<http://www.languedoc-roussillon-universites.fr/international/accueil-international>

Association Erasmus à Montpellier :

esn.montpellier@gmail.com

Parrainage par l'association des étudiants de Médecine de Montpellier (Association Carabine Montpelliéraine) :

<https://www.umontpellier.fr/campus/vie-associative/association-carabine-montpellierraine-acm>

LOGEMENT :

Un logement en cité universitaire est possible pour les étudiants entrants ETUDES :

- Chambres rénovées confort (cabine de salle de bain et toilette + petit réfrigérateur) de 9 m². Cuisine commune
- Loyer mensuel est d'environ 260 € (internet inclus).
- À la réservation de votre chambre, il faudra payer obligatoirement 1 mois en ligne. Cette somme correspond à votre réservation définitive et au dépôt de garantie.
- À votre arrivée en cité universitaire, vous devrez régler le forfait pour l'année ou le semestre de loyer
- Vous aurez obligation de fournir une attestation d'assurance habitation française (lors de la réservation définitive, vous aurez la possibilité d'imprimer un certificat de logement pour faire la demande d'assurance).

Peu de chambres sont disponibles : les demandes seront traitées par ordre d'arrivée.

À noter : la demande de logement dans le parc privé est saturée en septembre. Ainsi, il est conseillé de faire des recherches le plus tôt possible.

COURS DE FRANÇAIS :

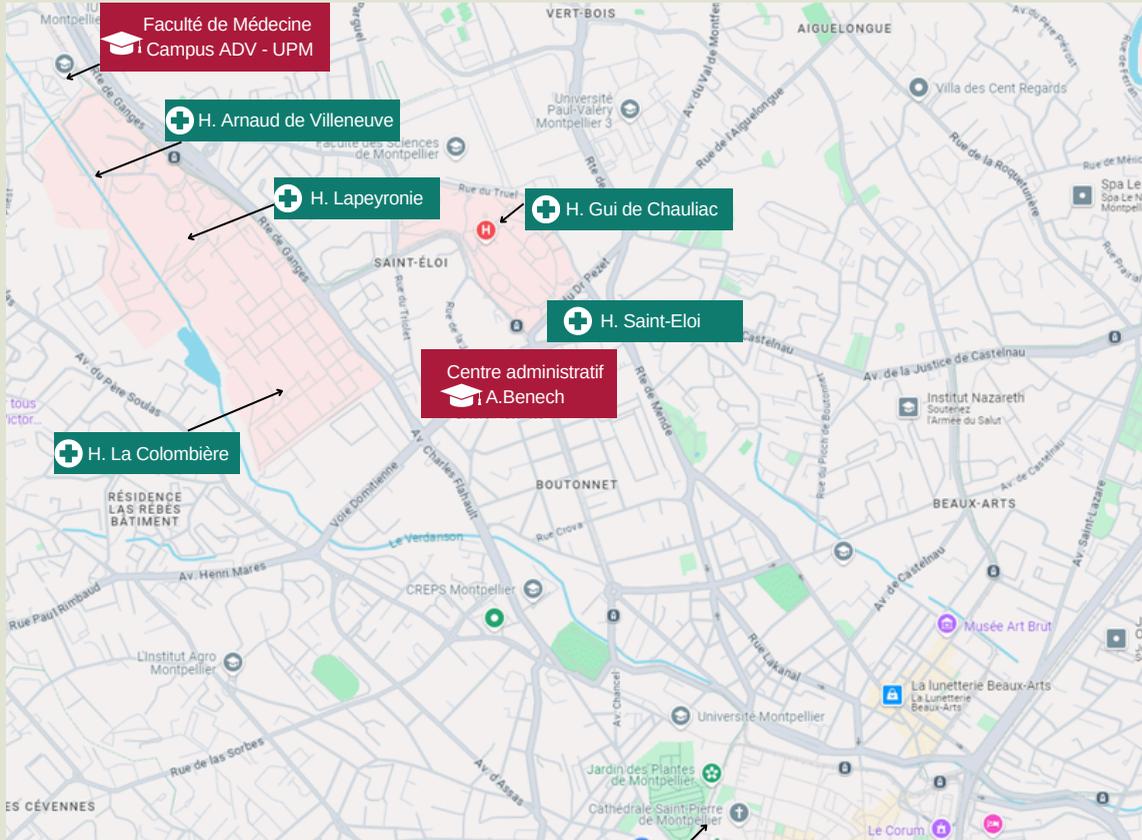
Des cours de Français Langue Etrangère (FLE) vous seront proposés. Pour pouvoir en bénéficier, vous devrez impérativement procéder à votre inscription. La validation de ces cours vous permettra d'obtenir 3 ECTS à 5 ECTS selon votre établissement.

Le bureau des Relations Internationales vous communiquera toutes les informations relatives par mail.





La Faculté de Médecine et les différents hôpitaux - Site de Montpellier

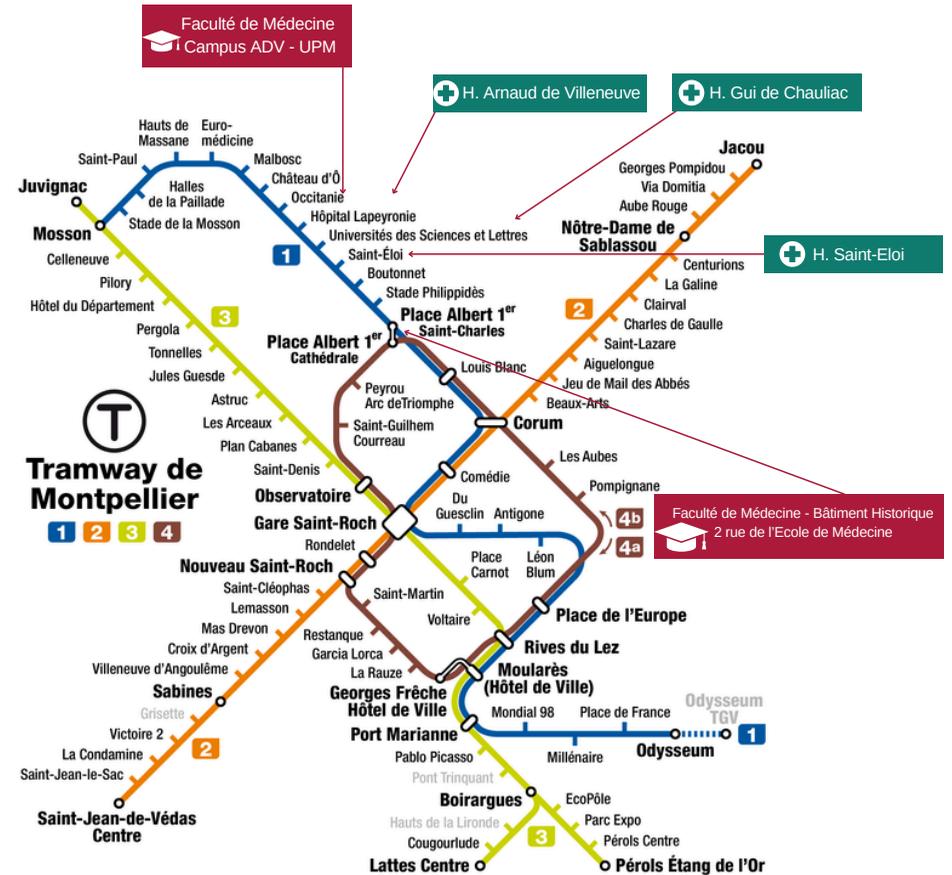


Faculté de Médecine - Bâtiment Historique
2 rue de l'École de Médecine

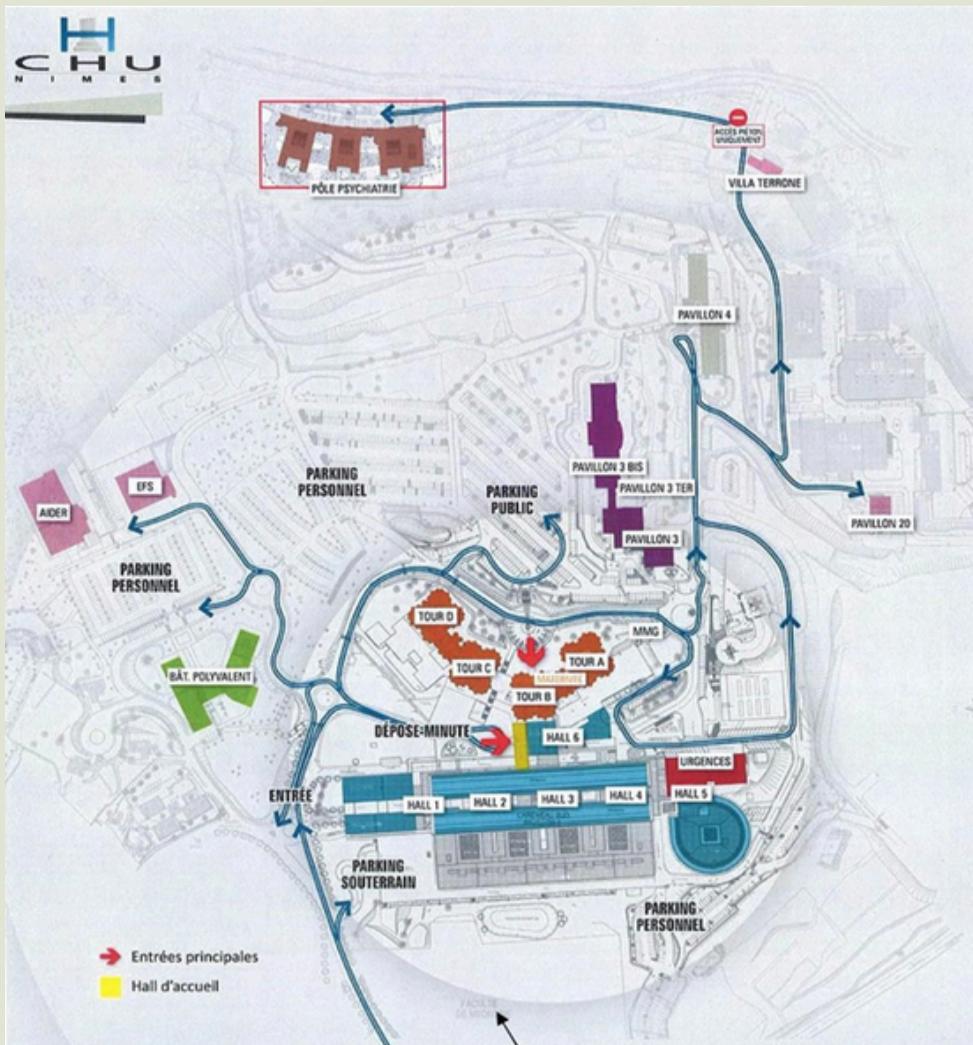
Les transports à Montpellier

Information : plan, tarifs sur le site internet : <http://www.tam-voyages.com>

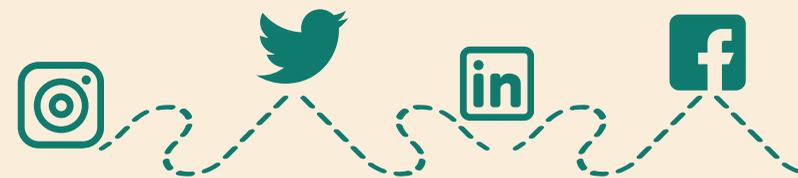
Plan Tram Montpellier :



CHRU Montpellier : <https://www.chu-montpellier.fr/fr/professionnels/ressources-humaines/internes-et-etudiants-enmedecine-pharmacie-et-odontologie/vous-etes-etudiant-de-second-cycle-ou-etudiant-erasmus>



CHRU Montpellier : <https://www.chu-montpellier.fr/fr/professionnels/personnels-du-chu/internes-et-etudiants-en-medecine-pharmacie-et-odontologie/vous-etes-etudiant-de-second-cycle-ou-etudiant-erasmus>



Sur le site de Montpellier

Auprès du Bureau des Relations Internationales (bureau n°11)
Campus Santé Arnaud de Villeneuve
Avenue du doyen Gaston Giraud 34080 Montpellier Cedex 2
med-ri@umontpellier.fr

Sur le site de Nîmes

Auprès du service Scolarité de la Faculté de Médecine
Site de Nîmes
186, chemin du Carreau de Lanes 30908 NIMES Cedex 2
mednimes-scolarite@umontpellier.fr